



N.1795.1.22

N.03 PL.3

approuvant la ligne
ajoutée entre la
sixième et
septième ligne
j : f : j : lefebvre

ce jour d'hui trois pluviôse troisième année républicaine
à onze heures du matin pardevant moi jacques françois
joseph lefebvre officier public de la commune de wizernes
est comparu en la salle publique de la maison commune
augustin joseph bailly tisserand lequel assisté de lievin
joseph ducrocq cabaretier âgé de cinquante deux ans
et de marie catherine josephe leureux âgée de vingt six ans
domiciliés tous à wizernes a déclaré à moi officier public
que marie pétronille josephe leureux son épouse en
légitime mariage est accouchée hier à onze heures
du matin d'un enfant femelle qu'il m'a présenté
et auquel il a donné le prénom d' agnès pluviôse d'après
cette déclaration que les citoyens lievin joseph ducrocq et
marie catherine josephe leureux ont certifié conforme
à la vérité et la représentation qui m'a été faite de
l'enfant denommé j'ai redigé en vertu des pouvoirs qui
me sont delégués le présent acte que les temoins
n'ont signé ayant déclaré ne savoir écrire
fait en la maison commune de wizernes jour
mois et an que dessus.

j : f : j : lefebvre officier
public

augustin joseph bailly

